



JUILLET 2016 N° 61

Le 23 juin, le peuple britannique a voté par référendum la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE. Les autorités européennes, soucieuses de relancer le projet européen, demandent l'activation de l'article 50, enclenchant la procédure de Brexit. La phase de "divorce" devrait durer près de deux ans et la renégociation de nouveaux accords prendre cinq à dix ans. Les risques de déstabilisation politique de la Grande-Bretagne sont sérieux (Écosse, Irlande du Nord) et la croissance économique anglaise devrait s'en trouver affectée. Le Brexit fragilise également l'Union européenne, traversée aujourd'hui par de nombreux mouvements populistes et anti-establishment. La capacité des responsables politiques à relancer le projet sera essentielle dans les mois qui viennent.

UN VOTE HISTORIQUE ET INATTENDU

Au mois de juin, l'attention des intervenants de marché a été principalement concentrée sur le Brexit.

Après avoir douté, les marchés anticipaient une victoire du maintien de la Grande-Bretagne dans l'Union européenne. Le vote en faveur de la sortie de l'UE devrait impacter sensiblement la croissance britannique. De nombreuses destructions d'emplois sont attendues à la City de Londres. Les projets de développement des entreprises domestiques devraient souffrir de l'incertitude entourant la mise en œuvre du Brexit. Les investissements internationaux sur le territoire anglais devraient être plus limités, la Grande-Bretagne perdant son statut de "tête de pont" en Europe. La hausse de l'inflation attendue, suite à la baisse de la livre sterling, pèsera sur la consommation des ménages. L'impact du Brexit sur la croissance économique des USA et de la zone euro devrait être par contre plus limité.

Aux États-Unis, les chiffres sont globalement rassurants. Malgré de faibles créations d'emplois en mai, les offres d'emploi sont au plus haut et les hausses salariales devraient progresser. Du côté des entreprises, la remontée des indices de confiance laisse augurer une croissance de l'investissement moins faible. En zone euro, la dynamique économique est encourageante. En Allemagne, les exportations résistent et la consommation reste dynamique. En France, les différents moteurs de la croissance sont mieux orientés, notamment l'investissement des entreprises et l'emploi.

LES MARCHÉS TEMPORISENT

Suite au vote britannique, la livre sterling a baissé de plus de 10 % par rapport au dollar et les taux longs anglais se sont fortement détendus dans la perspective d'une baisse de taux de la Bank of England. Aux USA, le Brexit a pesé sur anticipations de hausse des taux directeurs de la Fed et sur les taux longs américains (1,44 % en fin de mois). Les taux à 10 ans allemands sont passés négatifs à - 0,13 % et les taux longs français ont accompagné le mouvement terminant le mois à près de 0,18 %.

Côté actions, après une première secousse, les marchés se sont ressaisis tablant sur un long processus de négociations, l'indice CAC40 clôturant le mois à 4237 points. Le marché action anglais lui a surperformé de plus de 5 % les actions de la zone euro, soutenu par la bonne performance des valeurs exportatrices (baisse de la livre).

L'INCERTITUDE POLITIQUE DEMEURE

Face à cette nouvelle situation, les Banques centrales (BCE, BOE, BOJ) se disent prêtes à intervenir. La BCE pourrait si nécessaire rallonger dans le temps ses injections de liquidités exceptionnelles (QE) jusqu'à fin 2017. La Fed, contrariée par les faibles créations d'emploi et le Brexit, devrait repousser la hausse de son taux directeur qui pourrait n'intervenir qu'en septembre ou décembre.

Depuis le vote anglais, et malgré un certain rebond des indices actions, l'incertitude reste élevée sur les marchés (Vix, Yen...). La mise en œuvre du Brexit pourrait être fastidieuse et connaître, avant octobre, de nombreux rebondissements. De plus, l'incertitude politique rend la zone euro moins attractive pour les investisseurs internationaux. La possible action des Banques centrales limite le risque de forte baisse des marchés actions, cependant, le potentiel de hausse des indices actions restera limité tant que la visibilité restera aussi faible.

Note de conjoncture rédigée en juillet 2016 par Federal Finance, spécialiste de la gestion d'actifs et de l'épargne pour l'entreprise.

Vie Plus, filiale de Suravenir dédiée aux CGPI : Tour Ariane - La Défense 9 - 5 place de la Pyramide - 92088 Paris La Défense Cedex. Suravenir - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 euros. Société mixte régie par le Code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. Société soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9).

Vie plus
Partenaire et tellement plus